

PAPIER DE POSITION DU PS SUISSE

Un avenir pour tous, sans privilèges – préparer l'avènement d'une démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité

Approuvé lors du Congrès des 3 et 4 décembre 2016



Avant-propos du président

Lors du Congrès des 3 et 4 décembre 2016 à Thoun, après plusieurs semaines de battage médiatique et après un débat riche et circonstancié lors du Congrès, nous avons décidé à une large majorité de poursuivre sur la voie que nous nous sommes tracée avec notre programme de parti de 2010. **Notre vision est et reste celle d'une démocratie économique sociale et écologique.**

Nous avons bien fait de nous prononcer aussi clairement en faveur de cette voie. Car une simple « **politique de rapiéçage** » ne suffit pas – comme un regard réaliste sur le monde ne le montre que trop bien. Lorsque, comme aujourd'hui, la recherche du profit et l'optimisation des bénéfices sont les pierres angulaires de notre modèle économique, cela crée de graves injustices et des problèmes sociétaux. Par exemple de l'inégalité. L'écart entre les pauvres et les riches se creuse depuis des années. En Suisse aussi. Les riches deviennent de plus en plus riches – avant tout grâce à des revenus touchés sans avoir à fournir de travail, comme les héritages, les gains en capital non imposables ou les bonus démesurés. À l'inverse, les classes moyennes se retrouvent toujours plus mises sous pression et la situation des pauvres se précarise toujours davantage. Aujourd'hui, les revenus de certains travailleurs ne leur permettent même plus de subvenir à leurs propres besoins. S'il y a une lutte des classes, elle est menée depuis le haut (par les acteurs dominants). Le deuxième exemple est le changement climatique. La pression du rendement et de la valorisation commerciale ne mène pas seulement à des rejets et à des conflits sociaux. Elle a aussi pour corollaire un comportement préjudiciable au climat en matière de production et de consommation, qui rend arides et stériles de nombreuses zones et accule des milliers – ou plutôt des millions – d'êtres humains à la fuite.

Avec le présent papier de position, nous ouvrons un nouveau champ d'action politico-économique pour le PS. Ce papier se concentre volontairement sur des domaines qui ont plutôt été négligés au cours de ces dernières années, mais qui sont importants pour l'avenir de la politique socialiste. Nous nous engageons pour avoir à l'avenir des salaires décents, des œuvres sociales solides et efficaces, une redistribution fiscale de la richesse sociale et des réglementations internationales. Mais cela ne suffit pas. Nous devons, ici en Suisse, promouvoir des structures économiques et des entreprises dont la priorité n'est pas de suivre une logique du profit. **L'un des objectifs de ce papier consiste à ne plus envisager le modèle économique comme une boîte noire.** « Démocratie économique » ne signifie pas seulement « réglementation par la politique au niveau macroéconomique ». Il s'agit avant tout aussi de s'intéresser à la façon dont les entreprises fonctionnent et sont structurées et de se demander qui prend les décisions et avec quels objectifs en tête. Une économie solidaire, démocratique et écologique est une économie dans laquelle les entreprises assument leur responsabilité sociale et dans laquelle les personnes concernées – et donc notamment aussi les collaborateurs – participent aux décisions.

« Agir autrement – au sein et au-delà du capitalisme » – voilà ce qui se passe en maints endroits aujourd'hui déjà... et que nous voulons renforcer. Je rencontre toujours plus d'hommes et de femmes qui lancent des initiatives ou des projets communautaires. Ou bien, je fais la connaissance d'entrepreneurs, hommes et femmes, qui se vouent à l'économie du bien-être commun et à l'économie sociale et solidaire. Souvent, ils n'en font pas étalage sur la place publique; cela se passe en silence. Des corporations régionales qui produisent et

ventent des énergies renouvelables. Des associations qui, sur la base de l'agriculture contractuelle, approvisionnent les personnes vivant en ville en produits biologiques et de saison. Une menuiserie qui accorde à ses collaborateurs des droits de cogestion complets. Des projets très divers de car sharing et de bike sharing qui apportent leur contribution à la mobilité respectueuse de l'environnement. Mais aussi des entreprises de plus grande envergure actives dans l'aménagement du territoire et la régulation du trafic ou dans le secteur des médias qui se sont volontairement organisées de façon démocratique. Sans oublier notre service public, qui dans sa logique correspond à une économie d'intérêt général, ni notre tradition ancestrale suisse des coopératives. Il s'agit donc d'entreprises et de projets totalement différents qui ont quelque chose en commun. Ils s'opposent aux règles de l'économie capitaliste, que l'on essaie encore et toujours de nous présenter comme étant la seule économie viable et possible. Ils fondent leurs activités sur des valeurs comme la justice, la liberté, la solidarité et la durabilité et non sur le principe de l'optimisation des bénéfices. De telles initiatives ne datent pas d'hier, mais leur importance va croissant. En Suisse, en Europe, dans le monde entier. Nous allons contribuer à promouvoir ces modèles économiques de telle façon qu'ils finissent par s'imposer et aient valeur de « cas normal ».

Le présent papier de position ne couvre en toute conscience pas tous les thèmes pertinents de la politique économique. La dimension internationale – p. ex. notre position face aux accords de libre-échange – y est traitée superficiellement. De même, la politique du marché du travail ainsi que la politique monétaire, financière ou fiscale ne sont ici pas prioritaires. Ces aspects sont dûment pris en considération, tout comme la tendance généralisée à la numérisation, dans le cadre de la refonte du concept économique global de 2006. Nous nous attaquerons au projet en 2017. À cela s'ajoute notre rejet des accords de libre-échange comme TiSA, TTIP ou CETA exprimé lors de notre Assemblée des délégué-e-s d'avril 2015 par l'approbation d'une résolution correspondante. Pour la politique financière ou la politique des marchés financiers, on peut se référer à des papiers de position des années 2014 et 2009.

La preuve que l'idée de la démocratie économique est d'une actualité brûlante nous est apportée par la numérisation. **Avoir plus de démocratie est un prérequis central pour que la numérisation constitue vraiment une chance pour l'humanité.** Le fait que la numérisation du monde du travail soit aujourd'hui associée, dans l'esprit d'un trop grand nombre de personnes, à de l'insécurité, à une dégradation des conditions de travail et à la peur du chômage tient de façon tout à fait essentielle aux conditions-cadres dans lesquelles elle est à l'œuvre. Le potentiel libérateur et émancipateur de la numérisation est étouffé par la logique du rendement à court terme et à courte vue. On ne peut pas surmonter les défis de la numérisation simplement au moyen d'offensives en faveur de la formation. Il s'agit plutôt de cerner les rapports de pouvoir et de propriété, de définir qui peut mettre en forme et en place la numérisation et de répartir équitablement les gains de productivité. Ce « savoir » guide la politique économique socialiste depuis toujours. Et c'est dans cet esprit que le présent papier demande plus de participation aux décisions, des participations aux bénéfices, des réductions du temps de travail et un renforcement de la propriété commune dans le domaine d'Internet (« biens communs numériques »).

La démocratie économique ne constitue ni une révolution ni un plan directeur. Elle se compose de nombreuses étapes, petites et grandes, créatives et intelligentes. La direction est toutefois clairement définie. Avec plus de démocratie, nous voulons transformer l'économie de telle façon qu'elle axe ses activités sur le bien commun et qu'elle place l'homme au centre

de sa dynamique. **Notre objectif est une économie qui résout les problèmes sociétaux au lieu d'en créer.** Une économie qui contribue à faire régner plus de solidarité sociale et assure une bonne qualité de vie et une liberté sociale digne de ce nom. En résumé: une économie pour tous, sans privilèges.

Avoir approuvé ce papier de position n'équivaut pas à avoir accompli le gros du travail – au contraire. Le plan d'action, qui sera présenté en 2017 lors d'une Assemblée des délégué-e-s, constitue la prochaine étape de concrétisation. Formation interne, campagnes, interventions politiques et peut-être même, à moyen terme, une initiative. Le PS maintient le cap et s'engage avec ses organisations partenaires, à tous les niveaux, en faveur d'une économie démocratique, solidaire et écologique!



Christian Levrat

I. Contexte et introduction

Combattre le capitalisme « déchaîné » et « débridé » – défendre les acquis du socialisme

Le socialisme était la force motrice lors de la création de l'État social « harmonisateur » censé garantir la libération des préoccupations existentielles et la justice sociale. Conjointement avec les syndicats, nous nous sommes battus pour les droits des salarié-e-s, que nous avons finalement obtenus de haute lutte. Nous avons mis en place le service public et nous nous sommes engagés avec succès pour l'extension progressive de la démocratie. Ce « domptage » du capitalisme au 20^e siècle a amélioré la vie de millions de personnes à l'échelle planétaire et constitue l'exploit historique du socialisme. Depuis quelque temps déjà, nous voyons toutefois qu'il se déchaîne de nouveau. Cela met nos acquis en péril. Les développements de ces dernières années et décennies – souvent synthétisés sous l'étiquette « néolibéraux » – trouvent une expression particulièrement nette et lourde de conséquences dans l'inégalité croissante. Également en Suisse, où 2% de la population possède autant de fortune que l'ensemble des 98% restants, le pouvoir, les possibilités d'organisation et la liberté sont eux aussi, par voie de conséquence, répartis de façon très inégale. Ce sont l'immense richesse et l'influence d'une minorité qui rendent impossibles des modifications durables de l'économie et de notre société dans l'intérêt de nous tous. C'est l'inégalité crasse qui, à l'échelle mondiale, sert de terreau aux forces réactionnaires et xénophobes et qui est devenue une menace sérieuse pour notre liberté.

Le socialisme peut apporter des réponses à ces défis : on doit remédier à la concurrence internationale entre places économiques au détriment des acquis sociaux et des normes environnementales minimales, avec des solutions coordonnées internationalement ainsi que des approches novatrices. Nous avons besoin d'une redistribution de la richesse, de réglementations efficaces des marchés financiers et d'investissements publics dans une économie durable. Autrement dit, tout le contraire de ce que les prédicateurs de l'austérité proclament dans toute l'Europe et de ce que les majorités de droite essaient d'imposer à tous les niveaux, année après année, avec leurs programmes de démantèlement, leurs privatisations et leurs baisses d'impôts pour les riches et les (grandes) entreprises. Nous devons défendre l'État social et le service public et continuer d'étendre la zone d'influence de la politique démocratique contre les intérêts du capital nationaux aussi bien que globaux. C'est pourquoi nous nous opposons aux accords de libre-échange internationaux qui soutiennent uniquement les intérêts des groupes d'entreprises multinationaux et qui ne servent à assurer ni la coexistence solidaire des peuples ni le contrôle démocratique des forces économiques. Dans tout cela, nous avançons sur un terrain socialiste plus ou moins connu. Tel est le cadre dans lequel auront lieu une grande partie des réflexions et débats économiques et socio-politiques qui nous attendent au cours des prochaines années. Nous ne devons toutefois pas limiter notre engagement et notre politique – à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement – aux points qui viennent d'être passés en revue. Car nous remarquons aussi que la politique menée jusqu'à présent piétine pour bon nombre des défis actuels. Non seulement pour les questions économiques et sociales, mais notamment aussi en ce qui concerne les problèmes environnementaux menaçant la vie auxquels l'humanité aujourd'hui se voit confrontée.

S'attaquer aux problèmes à la racine – lignes directrices d'une politique économique progressiste

Nous sommes confrontés à des crises sociales, écologiques et économiques multiples interconnectées qui rendent nécessaire un changement en profondeur. Aujourd'hui, il est demandé aux forces progressistes et responsables, partout autour du globe, de participer à une réorientation vers un nouveau modèle de développement, un modèle réellement durable. **Ici, une autre approche et une autre compréhension de l'économie sont tout à fait essentielles.** Il faut changer la logique économique (pré)dominante et les rapports de force sur lesquels elle repose. L'objectif est d'éviter les inégalités et les démanchèlements produits de façon systématique par une économie capitaliste dès le début au lieu de réparer les pots cassés au mieux après coup.

Il faut une politique qui s'attaque aux problèmes à la racine et qui, simultanément, tire profit des possibilités d'améliorations substantielles dans le cadre existant. **Le but principal est d'élargir la question de la répartition. En plus de la redistribution fiscale de la richesse sociale après coup, il faut instaurer une répartition plus juste du pouvoir (de décision) économique. En faisant participer les personnes concernées aux décisions, il est possible d'agir contre l'émergence d'inégalités injustifiées et nuisibles.** Nous ne cherchons pas seulement à imposer la prééminence de la politique par rapport au marché. Nous exigeons aussi une démocratisation des entreprises, en particulier des grandes entreprises. Aujourd'hui, nous ne recommandons assurément pas la démocratisation de l'économie depuis le tout début. L'organisation syndicale et les conventions collectives de travail sont une assise sur laquelle une démocratie économique peut (se) construire, mais aussi au-delà de laquelle elle doit aller à plus long terme. Nous voulons des entreprises qui ont en point de mire le bien commun plutôt que la maximisation des profits et qui prennent les décisions en conséquence – justement parce que les personnes concernées prennent les décisions ensemble et bénéficient d'un pouvoir de codécision.

En Suisse, on constate actuellement, dans le cadre de la « crise du franc fort », que l'inexistence du pouvoir de codécision est un problème pour les salariés. La façon dont les entreprises réagissent au franc fort dépend essentiellement des représentants du capital. Cette problématique va encore s'aiguiser à l'avenir. Dans la conjoncture et les conditions actuelles, le progrès technologique (« Quatrième révolution industrielle ») a pour conséquence que le capital gagne toujours plus en importance par rapport au travail. Cela transparaît dans la suppression de places de travail, dans des atteintes aux conditions de travail ainsi que dans l'écart salarial et l'écart de fortune toujours croissants. **Pour que le progrès technologique et les gains sur le plan de la prospérité ne profitent pas qu'au capital, mais aussi aux hommes, on a aujourd'hui besoin d'une démocratisation de l'économie.** Ce n'est qu'ensuite que seront apportées des réponses aux questions portant sur les objectifs de l'économie, les conditions dans lesquelles nous travaillons et vivons, ainsi que sur l'utilisation de machines, de robots et d'algorithmes dans l'intérêt de nous tous.

Un important point de repère d'une politique économique socialiste est le dynamisme de la société civile dans le domaine des modèles économiques alternatifs. Que ce soit par nécessité matérielle immédiate ou par lassitude croissante de relations de travail aliénantes dans les entreprises – qui avec autant de sans-gêne que de myopie subordonnent tout au rendement –, toujours plus de personnes s'unissent et essaient autrement, essaient démocratiquement, écologiquement et solidairement de gérer les entreprises et de vivre. On

peut par exemple citer les nombreuses entreprises et personnes qui sont actives sous l'étiquette de l'économie « sociale », « solidaire » ou « économie sociale et solidaire » – toujours plus en interaction avec la politique dans le contexte international. Ainsi, depuis le milieu de l'année 2014, une loi d'encouragement correspondante est en vigueur en France¹. Une autre initiative à succès est l'« économie du bien commun », à propos de laquelle le Comité économique et social européen (CESE) a approuvé en septembre 2015 une prise de position positive digne d'attention². En Suisse aussi, les choses bougent quelque peu. Dans les grandes villes apparaissent des lotissements d'habitations porteurs d'avenir. Les circuits économiques locaux et régionaux voient se multiplier des expériences pratiques avec des entreprises démocratiques, des amorces de sharing economy à but non commercial, des monnaies alternatives ou des modèles d'agriculture contractuelle. Des communes, des entreprises progressistes et des « prosommateurs d'énergie » (tant des producteurs/productrices que des consommateurs/consommatrices d'énergie) travaillent ensemble à l'approvisionnement en énergie de l'avenir. Les PME actives dans les secteurs économiques les plus divers montrent jour après jour qu'une économie au service des gens n'est pas une vaine chimère, mais qu'elle est possible. Dans le canton de Genève, il existe une chambre du commerce alternative (Chambre de l'économie sociale et solidaire, Après-GE) qui représente plus de 270 entreprises et organisations de taille différente – qui pour leur part emploient quelque 5000 personnes³. À partir de ces expériences pratiques multiples, on peut aussi comprendre comment nos relations économiques globales devraient être réorganisées: avec la justice sociale et la durabilité écologique comme points de départ et comme points de repère. **La tâche du politique est de créer les conditions-cadres adéquates pour que de telles initiatives puissent se développer par le bas et se renforcer.** La tâche de la social-démocratie consiste par ailleurs à mettre en réseau les personnes qui s'engagent pour une économie démocratique, écologique et solidaire et à leur donner les moyens de générer ainsi la pression politique susceptible de faire advenir une autre forme d'économie « par le bas ».

Les champs d'action et les mesures figurant en détail ci-dessous se concentrent sur la Suisse. En faisant avancer la mutation démocratique, écologique et solidaire « de notre économie », nous n'améliorons en effet pas seulement la vie des personnes vivant dans ce pays. Nous assumons par là certaines responsabilités également dans une perspective internationale et apportons une importante contribution à l'avènement de plus de justice (aussi) au niveau global.

¹ Voir: <http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/ess-brochure.pdf>

² Siehe: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52015IE2060&from=DE>

³ Après-GE (2015): Panorama de l'économie sociale et solidaire à Genève. Étude statistique 2015. Genf.

II. Champs d'action et mesures

Plus de démocratie – développer la codécision et la participation

- 1. Droits de codécision pour les collaborateurs** À la différence de la plupart des pays européens, la Suisse ne connaît pas de droits de codécision (dignes de ce nom) des salariés au niveau de l'entreprise. En 1976, l'initiative des syndicats sur la participation a été rejetée. L'unique fruit des discussions de l'époque est la Loi sur la participation de 1993 (Loi fédérale sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises). Elle règle la représentation (facultative) des collaborateurs/trices dans les entreprises dont le personnel compte 50 personnes ou plus. Elle se limite toutefois à de maigres droits d'information et au mieux à de maigres droits de participation. Le bon travail des comités du personnel (CoPe) et des syndicats en faveur des collaborateurs/trices ne suffit de loin pas à compenser les déséquilibres structurels des forces (inégalités du pouvoir), favorables au capital. Nous voulons changer cela! La Loi sur la participation doit être révisée de telle façon que, à partir d'une certaine taille d'entreprise (p. ex. à partir de 30 travailleurs), une représentation des travailleurs au bénéfice de droits de codécision soit obligatoire dans les organes directeurs des entreprises et que les différents niveaux de la participation soient clairement délimités (droits de codécision, de regard et d'information). Dans les entreprises comptant plus de 500 travailleurs/euses, au moins un tiers des postes des membres du Conseil d'administration doivent être occupés par des collaborateurs/trices. Une violation des droits de participation doit être punie de sanctions et les représentant-e-s des travailleuses-eurs doivent être spécifiquement protégé-e-s, notamment en prévoyant un droit de réintégration en cas de licenciement en lien avec leur activité de représentation. Il convient d'accorder aux salarié-e-s un droit de veto à l'encontre de toute mesure de gestion de l'entreprise qui a pour but d'accroître la valeur des parts de l'entreprise au bénéfice de leurs détenteurs mais qui a des répercussions négatives directes sur les salarié-e-s. Les entreprises qui enregistrent du bénéfice ne doivent plus être autorisées à procéder à des licenciements collectifs. Les exceptions sont soumises à des dispositions et restrictions juridiques rigoureuses (p. ex. reconversions (professionnelles) ou recyclages complets, protection des collaboratrices et des collaborateurs engagés depuis de nombreuses années et d'un certain âge, etc.) et requièrent le consentement des collaboratrices et des collaborateurs. Une participation et un pouvoir de codécision dignes de ce nom nécessitent en fin de compte une représentation qui reflète la diversité de l'entreprise ou du service. Ils impliquent aussi une lutte résolue contre la discrimination fondée sur l'âge, le sexe, l'origine, l'orientation sexuelle ou d'autres caractéristiques.⁴
- 2. Modèles de participation aux bénéfices** Les collaborateurs ne doivent pas participer au succès financier de leur entreprise à titre individuel, mais à titre collectif. On doit leur donner la possibilité de participer (p. ex. par l'intermédiaire d'un fonds qui est alimenté

⁴ L'engagement pour plus de démocratie au travail et dans l'entreprise n'est pas de mise uniquement pour des raisons d'équité. Le modèle des entreprises organisées hiérarchiquement, de haut en bas, a toujours moins de sens aussi du point de vue de la gestion d'entreprise. Dans un environnement toujours plus complexe et connecté, les entreprises doivent pouvoir agir et réagir avec rapidité et flexibilité. Doivent aujourd'hui voir le jour des entreprises avec des structures décentralisées et des hiérarchies horizontales, dans lesquelles autonomie, codécision et confiance ne sont pas de simples slogans, mais où les employés/travailleurs sont dans les faits aussi intégrés à l'organisation en tant que membres compétents et jouissant des mêmes droits (sur un pied d'égalité).

à partir des parts de bénéfices engrangées) aux bénéficiaires et à la vie de leur entreprise « en commun », d'assumer des responsabilités et de participer aux décisions de façon démocratique. De telles solutions collectives peuvent (mais ne doivent pas à tout prix) viser un passage progressif à des entreprises démocratiques détenues en majorité par les collaborateurs.

3. **Renforcer le pouvoir des consommateurs/consommatrices** En décidant d'acheter ou de ne pas acheter, les consommateurs/consommatrices pourraient contribuer à l'avènement d'une économie durable. Le PS s'engage pour des prescriptions exhaustives et obligatoires en matière de transparence et d'obligation de rendre compte et pour une participation active de l'État dans le cadre de la standardisation globale des labels. Il faut soutenir les efforts de certification privés et publics à tous les niveaux – et si nécessaire les contrôler. Par ailleurs, il faut développer et renforcer des modèles qui augmentent l'influence des consommateurs/consommatrices (en tant que stakeholders essentiels) sur les décisions relevant de la gestion d'entreprise. Il convient de promouvoir de nouvelles formes de coopératives de consommation fondées sur un mode de gestion démocratique et détachées de la recherche du profit.
4. **Faire en sorte que le sol reste un bien commun** Le sol est le fondement de la vie humaine – et, par conséquent, aussi la base d'une économie durable. En tant que bien commun, le sol/terrain ne doit pas être abandonné à la logique de maximisation des profits du capital. Le PS soutient avec vigueur un droit foncier qui coupe court à la spéculation et qui dégraisse les rentes foncières résultant de mesures d'aménagement avec un impôt. Le PS agit en outre de telle façon que les pouvoirs publics cèdent des réserves foncières à des privés seulement dans les limites du droit de la construction et sous des conditions économiquement adéquates et qu'ils récupèrent par des achats de terrain plus de sol/terrain dans la zone d'influence démocratique. Les réponses aux excès observés sur le marché du logement sont le renforcement de la construction de logements d'utilité publique, l'introduction généralisée du loyer fixé sur la base des coûts et notamment la promotion de coopératives de construction et d'habitation.
5. **Une démocratie économique soucieuse de l'égalité des genres** Une économie démocratique porteuse d'avenir implique également l'égalité économique entre les genres. Précisément, l'extension des droits de codécision est un instrument efficace pour contrer la sempiternelle segmentation des genres qui a cours dans l'économie. Une possibilité supplémentaire réside dans des normes cibles pour une représentation égalitaire des femmes et des hommes à tous les niveaux décisionnels de l'économie – dans l'économie privée, dans le secteur public et dans les instances décisionnelles de la politique économique. Une économie démocratique porteuse d'avenir garantit par ailleurs aux collaboratrices et collaborateurs de bonnes conditions de travail, alignées sur leurs besoins, des modèles d'horaires de travail permettant de concilier travail et vie de famille et de trouver un bon équilibre entre travail et loisirs. Le tout fait l'objet de négociations entre partenaires sociaux. L'État intervient autant que nécessaire pour garantir les conditions de travail, que ce soit par l'imposition de normes salariales minimales, de mesures de protection contre les licenciements – et, le cas échéant, de réintégration – ou d'autres normes régulant les relations de travail. Tant les conditions de travail que le recrutement ne doivent laisser aucune chance aux discriminations. Fait assurément partie de ces mesures le fait que l'on ne verse pas des salaires inégaux pour un travail équivalent. L'égalité économique des sexes est une préoccupation importante d'une économie durable.

6. **Réductions du temps de travail** Les chances de jouir d'une vie autodéterminée dans et avec la société n'augmentent pas seulement grâce aux systèmes sociaux d'assurance, à un travail rémunéré équitablement et à un pouvoir de codécision dans l'entreprise. De nos jours, la possibilité de disposer librement de sa propre existence se voit accorder une importance croissante. Dans le contexte de l'accroissement rapide de la productivité des dernières décennies, une répartition plus équitable du travail est à l'ordre du jour. Les réductions du temps de travail pour un salaire sans réduction de salaire constituent un bon moyen d'atteindre cet objectif.
7. **Rôle de modèle des pouvoirs publics** Les administrations au niveau de la Confédération, des cantons et des communes doivent créer et améliorer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles approches. Celles que l'on appelle les entreprises proches de l'État doivent faire œuvre de pionnières. Au lieu de « faire passer » les usines communales, les hôpitaux communaux ou les hautes écoles communales peu à peu « en mains de l'économie privée » et de les soumettre à des hiérarchies et bureaucraties néo-libérales aussi onéreuses qu'insensées, il faut renforcer les structures démocratiques et les collaborateurs (mais aussi les consommateurs/consommatrices, les patients/patientes ou les apprentis/apprenties) doivent devenir des « codécidants ». De cette façon, la qualité de leur travail et, par là, la qualité des services publics seront améliorées – et cela entraînera même une diminution des coûts.
8. **Défendre et élargir le service public** Le service public, qui est toujours aussi fort en comparaison internationale, est une réelle chance pour la Suisse. Il est pourtant menacé. Les biens et services du service public sont à la disposition de tous les membres de notre société. Nous savons toutefois qu'une grande partie de ces personnes ne peuvent pas avoir accès à ces offres avec leurs (seuls) moyens personnels. Le service public est donc « pour tous, sans privilèges » et signifie essentiellement « économie d'intérêt collectif ». Outre les administrations, de grands et importants domaines de l'économie sont aujourd'hui eux aussi contrôlés et pilotés au niveau étatique par l'intermédiaire d'entreprises publiques. Il s'agit ici d'un approvisionnement de base (défini politiquement) en biens et en prestations d'infrastructure qu'il s'agit de défendre et qui représente une tâche naturelle et de longue haleine de la social-démocratie. Ces prestations de base sont un prérequis fondamental pour le respect à large échelle des droits de l'homme et des droits sociaux et, donc, pour la démocratisation de l'économie. Le PS fait œuvre de résistance face aux accords internationaux de libre-échange qui remettent en cause un tel service public. Dans une perspective d'avenir, l'un des objectifs du PS est que les entreprises comme les CFF, la Poste et Swisscom placent de nouveau plus fortement leur rôle spécifique en tant qu'entreprises du service public au premier plan. La relation de ces entreprises avec l'État démocratique et la question des possibilités d'influence étatiques dans l'intérêt du bien commun doivent dans ce contexte être ouvertement débattues. Par ailleurs, le principe de base du service public semble aussi être prédestiné à être étendu à d'autres domaines. Le secteur des soins (care), qui devient toujours plus important (voir point 18), mais aussi des services financiers ou des parties du secteur pharmaceutique indispensables au fonctionnement journalier de la société sont des exemples pertinents.⁵
9. **Des caisses de pension responsables** Par l'intermédiaire de leurs avoirs déposés dans les caisses de pension, les salarié-e-s sont les plus grands détenteurs de capital

⁵ Le Thinktank « Réseau de réflexion » a élaboré des propositions de modèle de ce genre. Voir http://www.denknetz-online.ch/IMG/pdf/Working_Paper_Finanzdienste_als_Service_public_Juni_2010.pdf et http://www.denknetz-online.ch/IMG/pdf/Denknetz_Investitionsagenda_BEat_Ringger.pdf

dans ce pays. Les possibilités de codécision paritaires sont toutefois trop peu utilisées de nos jours. En tant que gros actionnaires, les caisses de pension peuvent et doivent influencer sur les décisions stratégiques des entreprises, par exemple dans la lutte contre la spéculation, contre les grandes fusions et les monopoles ou contre les salaires démesurés des dirigeants. Les obligations légales doivent par ailleurs garantir que les avoirs des caisses de pension sont investis seulement dans des entreprises ou des fonds à vocation démocratique, écologique et solidaire (voir point 17). Cela signifie que les entreprises qui violent les normes environnementales, bafouent les droits humains, fabriquent du matériel de guerre ou valorisent les énergies fossiles doivent être exclues des investissements. Les caisses de pension doivent être gérées en tant que fondations ou coopératives organisées de façon paritaire qui sont tenues de respecter, par un placement de capitaux durable, le principe de prévoyance pour les assuré-e-s. Pour pouvoir mieux utiliser le pouvoir potentiel des travailleuses/travailleurs, on a besoin d'une meilleure formation et d'un développement stratégique commun ciblé des salariés et de leurs organisations.

10. **Une Banque nationale qui axe ses activités sur le bien commun** La Banque nationale suisse fixe, selon son mandat, les « conditions-cadres fondamentales pour le développement de l'économie » dans l'« intérêt général du pays ». Les décisions correspondantes sont aujourd'hui prises de la façon la plus opaque qui soit par une direction générale de trois personnes sans obligation de rendre compte. Cela n'est ni judicieux ni digne de notre époque. La politique monétaire fait partie de la politique économique et est donc négociable démocratiquement. Le PS s'engage pour une extension de la direction générale avec intégration – de manière explicite – des représentant-e-s des travailleurs/travailleuses en Suisse. Il faut par ailleurs plus de transparence: le PS met tout en œuvre pour obtenir une obligation de rendre compte régulière de la Banque nationale par rapport au Parlement et au public. Finalement, le mandat légal attribué à la Banque nationale doit être étendu et complété. L'interprétation rigide et dogmatique de son mandat, « fixée sur » la préservation de la stabilité des prix, mène à des décisions unilatérales et dévoyées. Un haut degré d'occupation, une politique de placement durable et des cours du change stables, harmonisés au niveau international, font eux aussi partie du cahier des charges d'une Banque nationale d'intérêt général.
11. **Promouvoir l'agriculture contractuelle régionale** Le meilleur moyen de garantir la production de denrées alimentaires régionales et de saison dans des conditions de travail équitables consiste à faire confiance à des sociétés coopératives ou associations qui rassemblent producteurs/productrices et consommateurs/consommatrices et rendent possible une planification démocratique conforme aux besoins.⁶ Cette façon de procéder permet de faire le lien entre les besoins des consommateurs/consommatrices et les exigences d'une agriculture durable.
12. **Approvisionnement régional en énergie** Les exigences de profit des grands groupes énergétiques entravent notablement l'approvisionnement en énergie durable. Les communes et les régions doivent se fixer comme objectif un approvisionnement en énergie organisé de façon décentralisée, dans le meilleur des cas autarcique, et utiliser leurs propres sources d'énergie. Les centrales solaires, éoliennes, hydrauliques et à biomasse offrent à cet égard de nombreuses possibilités. Ainsi, notre dépendance à l'égard

⁶ Il existe déjà des initiatives de ce genre en Suisse; entre autres la Verband regionale Vertragslandwirtschaft RVL (<http://www.regionalevertragslandwirtschaft.ch/verband/>).

des sources d'énergie fossiles sera réduite. Dans le même temps, les procédures démocratiques et l'économie régionale seront renforcées.

Promouvoir des modèles économiques durables

13. **Article d'encouragement inscrit dans la Constitution fédérale** Un article d'encouragement ancré dans la Constitution fédérale doit relever la valeur/l'importance de la démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité dans l'ensemble de la Suisse et rendre possible son renforcement ciblé. Cet encouragement a besoin des moyens financiers correspondants (voir points 15-17) et doit être rattaché à des critères qui sont fondamentalement indépendants de la forme juridique d'une entreprise.⁷
14. **Formes juridiques des entreprises** Les formes juridiques qui reposent sur les principes d'une économie démocratique, écologique et solidaire doivent être renforcées. La forme de la coopérative de production peut servir de modèle – et on doit l'aider à acquérir une nouvelle attractivité. Au niveau international, il existe toutefois aussi d'autres approches (p. ex. benefit corporation⁸).
15. **Conduite responsable des entreprises par rapport à la société et à l'environnement** En conformité avec les normes internationales et par leur « co-conception » active, il faut établir, promouvoir et imposer – par l'intermédiaire de mesures juridiquement contraignantes ou d'autres mesures adéquates – des devoirs de diligence des entreprises, ainsi que des dispositions pour la présentation des comptes dans les affaires financières et non financières.⁹
16. **Faire des banques cantonales les actrices d'une économie durable** La plupart des banques cantonales font partie du domaine public. C'est une chance incroyable! Les banques cantonales ont une responsabilité sociale particulière. Il est de leur devoir de favoriser une économie sociale, écologique et durable. L'influence de la politique sur la direction stratégique des banques cantonales doit être plus souvent utilisée dans ce sens. Les banques cantonales devraient jouer un rôle central dans le soutien de PME ancrées localement et régionalement et dans la transformation socio-économique de notre économie.
17. **Fonds d'avenir** En plus des banques progressistes, qui aujourd'hui déjà constituent une partie de la solution, un fonds d'avenir doit aider à financer la transition vers une démocratie économique, basée sur des principes écologiques et solidaires. Le fonds doit être utilisé entre autres lors d'une vente planifiée ou la fermeture d'une PME. Dans de tels cas, les collaborateurs/collaboratrices ont besoin d'un droit de réception préalable d'information et d'un droit de préemption. S'ils trouvent une solution économiquement durable pour le maintien des activités de l'entreprise (p. ex. en tant que coopérative), mais qu'il leur manque le capital nécessaire pour sa reprise, alors ils doivent pou-

⁷ Voir p. ex. les critères de l'économie sociale et solidaire à Genève (http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/Kriterien_fur_die_Aufnahme_in_die_Genfer_Kammer_1.pdf) ou l'économie d'intérêt collectif (<https://www.ecogood.org/de/gemeinwohl-bilanz/gemeinwohl-matrix/>).

⁸ Benefit corporation est une forme d'entreprise provenant (à l'origine) des États-Unis qui doit permettre une meilleure conciliation entre le bien commun et les intérêts de l'économie privée. Depuis la fin de l'année 2015, elle bénéficie aussi d'un statut juridique en Italie (voir : <http://bcorporation.eu/>).

⁹ Voir à ce propos : <http://konzern-initiative.ch/?lang=fr>

voir déposer une demande auprès des responsables de ce fonds d'avenir pour un financement de la transition (5-10 ans).¹⁰ Le fonds doit aussi servir à doter en capital, lors de leur fondation, les entreprises qui s'engagent à adopter un modèle économique démocratique, écologique et solidaire. C'est une institution d'encouragement structurée démocratiquement et jouissant d'une solide légitimité qui doit se prononcer sur l'utilisation des fonds. Un tel fonds d'avenir permet de contourner les critères d'encouragement axés en priorité sur la maximisation des profits des banques conventionnelles et des autres acteurs des marchés financiers. Il y a différentes façons d'ouvrir un fonds adéquat. Avec un impôt sur les gains en capital ou un impôt sur les bonus ciblé qui serait utilisé pour le financement d'un tel fonds, on pourrait avoir une redistribution socialement voulue à partir de l'économie de maximisation des profits et non durable vers une économie durable.

18. Plus d'investissements à but non lucratif et plus de démocratie pour le domaine des soins

Alors que de nombreux travaux industriels ou travaux de bureau peuvent être effectués toujours plus vite et avec toujours moins de force de travail humaine du fait des progrès technologiques, le travail des soins requiert dans l'ensemble plus de temps. Le nombre de ceux qui ont besoin de soins et parfois aussi la durée des soins ne cessent d'augmenter consécutivement au progrès de la médecine et du vieillissement de la population. Aujourd'hui, toujours plus de personnes sont confrontées au défi de concilier leur activité lucrative avec la prise en charge des proches et les soins prodigués aux proches. Des mesures de rationalisation dictées et guidées par le profit dans le secteur des soins professionnels n'apportent pas d'améliorations pertinentes. Elles ont au contraire un impact négatif sur ceux qui ont besoin de soins et le personnel soignant. Le PS s'engage pour un élargissement des investissements publics ou/et à but non lucratif dans le secteur des soins ainsi que pour sa démocratisation – p. ex. par l'intermédiaire de conseils (organes) spécialisés dans les soins, dans lesquels sont représentés tant les donneurs/donneuses de soins que les destinataires de ces soins.¹¹ Nous voulons un système de santé et social qui fonctionne dans le sens d'un service public démocratique. Pour les soins médicaux publics, cela signifie par exemple qu'ils sont aussi proposés dans l'espace local et régional. Les moyens requis pour les investissements doivent, comme d'autres services publics, être financés par l'État. La prise en charge personnalisée et les soins personnalisés des/aux membres de la famille doivent être allégés. Les réductions du temps de travail sur une période limitée seraient financées par l'État et, ainsi, l'activité lucrative et le revenu seraient au moins partiellement dissociés. L'assurance générale du revenu proposée par le PSS serait une solution possible pour cela.

19. Encourager la multiplicité et garantir des espaces de liberté

L'État doit intégrer les divers projets de la société civile qui sondent les possibilités de modèles économiques durables et, au moyen de solutions spécifiques adaptées aux besoins concernés, essayer de contribuer à leur succès à long terme. La politique communale, régionale et cantonale a ici un rôle déterminant à jouer. Une économie démocratique, écologique et solidaire a besoin d'un « écosystème » adéquat pour pouvoir se développer. On exige

¹⁰ On trouve un règlement semblable dans la loi française sur l'économie sociale et solidaire. En France, les travailleurs ont la possibilité de continuer de gérer une entreprise sous la forme juridique d'une Société coopérative et participative (SCOP), même s'il leur manque le capital nécessaire pour une reprise. Le personnel a donc sept ans pour atteindre une majorité du capital.

¹¹ Winker, Gabriela (2015): Care Revolution. Schritte in eine solidarische Gesellschaft. Bielefeld.

des autorités ou/et la politique qu'elles gèrent de façon productive certains impondérables et, si nécessaire, qu'elles s'opposent à la « pulsion qui pousse à tout contrôler et à tout (sur)réglementer ».

20. **Biens communs numériques contre régimes de monopoles informationnels** Dans le contexte de la numérisation, l'accès aux œuvres culturelles et aux biens épistémiques a subi une mutation radicale. Un nombre de personnes plus élevé que jamais a la possibilité de contribuer à la création de valeur intellectuelle. Les dernières décennies ont donc vu naître différents mouvements (Free Software, Free Culture et Access to Knowledge) dans le cadre desquels, à l'intérieur de communautés bénévoles, les biens communs numériques (ressources informatiques) sont gérés en commun. Ces ressources constituent une propriété commune et non privée ou publique et représentent ainsi un autre modèle de production sociale. Du fait de l'éthique et des pratiques qui leur sont liées, les biens communs numériques impliquent un changement de paradigme tant scientifique que sociétal. Ils se trouvent donc à tous les niveaux politiques dans une situation délicate qui leur laisse peu de chances de triompher des intérêts commerciaux. Pour le PS, il faut donc créer les grandes lignes d'un nouveau régime informationnel et fixer les conditions-cadres nécessaires.

Susciter une prise de conscience et une reconnaissance de la nécessité d'une économie durable

21. **Chambre de commerce nationale d'une démocratie économique, dans le respect de l'écologie et de la solidarité.** À l'exemple de la Chambre de l'économie sociale et solidaire (Après-GE), à Genève, et d'institutions semblables à l'étranger, une organisation nationale doit garantir la mise en réseau à l'échelle suisse et internationale et servir de point de contact pour les questions relevant de la pratique. Au moyen de projets phares, elle peut en outre renforcer la conscience publique quant aux possibilités d'une économie durable.
22. **Statistiques nationales** Le Conseil fédéral doit enfin reconnaître la réalité et l'utilité de l'économie démocratique, écologique et solidaire et la « démontrer » dans les statistiques officielles.
23. **Recherche fondamentale** Les possibilités et les défis d'une démocratie économique respectant des principes écologiques et solidaires doivent être étudiés et développés de façon ciblée, par exemple par l'instrument des programmes nationaux de recherche (PNR).
24. **Rendre visible le développement durable** Pour sensibiliser les consciences et changer les habitudes de consommation, il faut créer un label de durabilité qui tienne compte de toutes les dimensions du développement durable (maniement écologique des matières premières et conditions de production écologiques, production équitable, commerce équitable, etc.).
25. **Transmettre une vision économique réaliste** Depuis l'école obligatoire jusqu'à la haute école, de même que dans la plupart des mass media, on nous transmet la plupart du temps une vision très limitée de l'économie: par exemple, on nous dit qu'une bonne économie se reflète dans le cours des actions en hausse. Ou bien: les personnes mues par les intérêts personnels créeraient miraculeusement la prospérité et le bien-être de tous par l'intermédiaire du marché. Cette vision de l'économie sert en priorité les intérêts

des grandes entreprises et des riches détenteurs de capitaux. Par ailleurs, elle est en désaccord avec les multiples réalités économiques. Contrairement à l'idéologie – dominante – de compétition, le succès de l'économie/du modèle économique dépend de façon décisive de la coopération fructueuse des acteurs économiques, que ce soit entre les collaborateurs des entreprises ou avec les entreprises de sous-traitance et les entreprises partenaires, les client-e-s, l'État et les autres acteurs impliqués. Il faut donc examiner, contrôler et adapter les objectifs et les contenus des formations. Une société démocratique dépend des citoyennes et des citoyens qui comprennent les réalités économiques et qui peuvent apporter leur contribution à une économie d'intérêt collectif. Le PS soutient les efforts allant dans ce sens dans le cadre du programme Éducation 21, de même que les offres de formation continue pour le management des entreprises sociales et solidaires dans diverses hautes écoles de commerce et d'économie en Suisse romande.

L'horizon du PS est toujours allé au-delà du capitalisme. À eux seuls, les grands thèmes que sont l'inégalité, le réchauffement climatique et la migration montrent clairement que cette perspective est encore et toujours – et peut-être plus que jamais – absolument nécessaire. Si nous visons aujourd'hui une transformation sociétale et sociale vers un avenir plus libre et plus juste, alors notre meilleure chance consiste à relier la politique socialiste traditionnelle de « domptage du capitalisme » aux « utopies réelles » d'une démocratie économique, dans le respect de l'écologie avec un ancrage solidaire. De là naît pour nous la chance de former, en lui donnant un nouveau souffle, une force consciente de ses responsabilités qui se structure de façon à la fois visionnaire et concrète.

III. Plan d'action pour la suite du processus

La démocratisation de l'économie sera, au cours des prochaines années, un thème prioritaire du PS Suisse. À ce titre, la perspective sur l'économie et la politique économique sous-jacente à ce papier de position sera traitée et reprise en conséquence dans la communication du parti.

Le Comité directeur du PS Suisse va ébaucher un plan d'action en collaboration avec le Groupe de travail « Démocratie économique ». Ce plan d'action montrera :

- comment le thème « démocratie économique » peut, via une formation interne, être amené à la base et comment, en collaboration avec les membres, nous pouvons continuer de le développer, l'élaborer, etc.,
- quelles campagnes et initiatives concrètes axées sur le mouvement et à caractère mobilisateur sont possibles ou prévues,
- quelles interventions politiques peuvent être déposées à tous les niveaux (Conf., cantons, communes) et comment cela doit être garanti de façon coordonnée,
- où et comment il convient de collaborer avec des organisations partenaires (en particulier les syndicats),
- de quelle façon le PS Suisse s'engage pour que les souhaits formulés dans ce papier de position soient présentés, par des représentant-e-s et des membres officiels du parti, dans l'administration fédérale aussi dans le cadre des relations internationales

(p. ex. PS Europe, Progressive Alliance ou Foundation for Progressive European Studies, mais aussi dans le cadre des négociations internationales – p. ex. accords commerciaux).

Le plan d'action sera présenté à une AD en 2017. Parce que la démocratisation de l'économie représente une stratégie transformationnelle à long terme, le PS Suisse fera le point sur ce processus lors de chaque Congrès à venir.